

## RE: Déclaration arrêt maladie pour prévoyance - 3 [REDACTED] 4

[REDACTED]

Ven 27/09/2019 15:49

À : Gerep Prévoyance <Prevoyance@gerep.fr>

Cc : [REDACTED] <[REDACTED]@gerep.fr>; [REDACTED]@hotmail.com <[REDACTED]@hotmail.com>

Bonjour,

Je vous remercie pour votre message.

Ayant déjà contacté, à votre (celle de GEREP) demande, les services d'AXA à deux reprises, ceux-ci maintiennent qu'en votre qualité de gestionnaire du contrat, il vous (à GEREP) appartient de faire le nécessaire pour mettre en œuvre ma garantie prévoyance auprès d'AXA, y compris dans le cadre de la portabilité.

Je vous réitère donc une dernière fois par mail ma demande.

Compte tenu du fait que ma première relance date du 25 juillet 2019, vous conviendrez que cette situation soit très pénible.

Je vous informe de mon intention de saisir très rapidement le service réclamation de GEREP, action préalable indispensable les cas échéant, à la saisine de l'ACPR.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous souhaite un bon après-midi.

[REDACTED]  
06 [REDACTED]

---

**De :** Gerep Prévoyance <Prevoyance@gerep.fr>

**Envoyé :** vendredi 27 septembre 2019 15:26

**À :** '[REDACTED]' <[REDACTED]@hotmail.com>

**Cc :** [REDACTED] D [REDACTED] <[REDACTED]@gerep.fr>

**Objet :** RE: Déclaration arrêt maladie pour prévoyance - 3 [REDACTED] 4

Bonjour,

Nous accusons bonne réception de votre mail.

Nous vous précisons que les dossiers de Prévoyance qui entrent dans le cadre de la portabilité, sont gérés directement par AXA.

Afin de mettre en place votre dossier, vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'AXA :

- [service.sinistresprevoyance@axa.fr](mailto:service.sinistresprevoyance@axa.fr)
- 01.76.76.39.23

En vous souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

[REDACTED] S [REDACTED]

Service Prévoyance